



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-34100>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **24-34100**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : UNIVERSITE DE LILLE 42 Rue Paul Duez

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 13002975400012

Ville : Lille

Code postal : 59000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 59

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2505891&orgAcronyme=f2h>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction de la Commande Publique

Adresse mail du contact : Dcp-recherche@univ-lille.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Formulaires DC1, DC2 et Annexe DC2
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Formulaires DC1, DC2 et Annexe DC2
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Formulaires DC1, DC2 et Annexe DC2

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 15/04/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Oui

Critères d'attribution : Les critères d'attributions sont indiqués dans le Règlement de Consultation (RC).

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : 2024ECRIN05

Code CPV principal - Descripteur principal : 38636100

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Acquisition d'un laser impulsif pour la photolyse d'espèces chimiques en phase gaz pour le laboratoire PC2A de l'Université de Lille dans le cadre du CPER ECRIN

Lieu principal d'exécution du marché : Villeneuve d'Ascq

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Conformément à l'article 8 du règlement de consultation (RC), l'offre doit être valable jusqu'au 31 décembre 2024, à compter de la date limite de réception des offres. La durée du marché est précisée dans le RC, à l'article 6. -Variantes à l'initiative du candidat Les variantes techniques à l'initiative du candidat sont autorisées, au nombre de 1 supplémentaire à l'offre de base. Le candidat devra obligatoirement présenter une offre de base pour pouvoir proposer une variante. Le candidat peut en supplément de son offre de base proposer une variante maximum sur un équipement répondant à minima aux exigences techniques décrites dans le présent cahier des charges, et portant sur la longueur d'onde disponible et la puissance associée. Le candidat complètera l'annexe 2 à l'ATTRI1 pour la variante relative à sa proposition supplémentaire. - Prestation Supplémentaire Eventuelle (PSE) Le marché comprend des Prestations Supplémentaires Eventuelles (PSE). Le détail de ces PSE est indiqué dans l'annexe 1 à l'ATTRI1 pour l'offre de base et dans l'annexe 2 à l'ATTRI1 pour la variante. Les candidats doivent donc obligatoirement indiquer le coût de ces options au sein de l'annexe 1 à l'ATTRI1 pour l'offre de base et dans l'annexe 2 à l'ATTRI1 pour la variante, sous peine de voir leur offre jugée irrégulière et donc être rejetée. Le pouvoir adjudicateur fera connaître sa décision de retenir ou non ces prestations supplémentaires au moment de la notification. Financement sur crédits extérieurs (CPER ECRIN) ; Application du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ; Application de l'article R.2192-10 du Décret n°2018.1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique et de l'article L. 2192-10 de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique : délai maximum de paiement fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par l'Université de Lille.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/03/2024